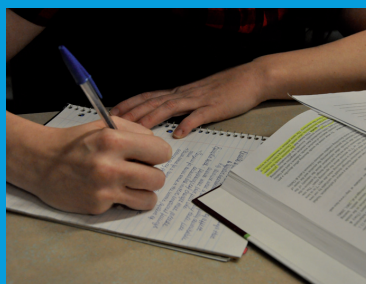


Guide pratique

Méthodes de recherche d'emploi

Prendre connaissance des différentes méthodes
pour trouver un emploi et préparer un plan d'action



**Information scolaire
et insertion professionnelle**

**Services
à la vie
étudiante**

Table des matières

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI	3
LE MARCHÉ OUVERT	3
Les annonces dans les journaux et sur les sites Web.....	3
Les sites Web d'entreprises.....	4
Les foires et salons de l'emploi	4
Les agences de placement.....	5
LE MARCHÉ CACHÉ	5
Le réseautage	6
Les réseaux sociaux	7
Le mentorat	8
La rencontre d'information	8
Les articles de journaux et les anciennes publications	10
Le bénévolat	10
Le stage d'observation	10
La candidature spontanée.....	10
ÉTABLISSEZ UN PLAN D'ACTION	11
ANNEXES.....	12
REFERENCES	15

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

De nos jours, la concurrence sur le marché du travail est vive, conséquemment les personnes qui sont à la recherche d'un emploi doivent avoir recours à diverses stratégies et sources d'information. De plus, les processus de sélection des entreprises exigent beaucoup de temps et d'argent, alors ils ont souvent recours à leurs contacts pour combler les postes disponibles. De ce fait, les finissants qui réussissent le mieux dans leur recherche d'emploi sont ceux qui sont constamment en action, c'est-à-dire qu'ils utilisent divers moyens qui leur permettent d'établir de nouveaux contacts et de trouver de nouvelles pistes.

Dans le marché du travail, on distingue le « marché ouvert » qui est l'ensemble des annonces diffusées par les entreprises, et le « marché caché » qui recouvre l'ensemble des emplois qui ne font pas l'objet d'annonces par les entreprises¹. **Selon les spécialistes, le marché caché représente environ 80 % des postes libres.**

Nous vous présentons dans ce guide un large éventail de stratégies de recherche d'emploi qui vous permettront d'augmenter vos chances d'intégrer un emploi correspondant à vos aspirations professionnelles. En prenant connaissance des différentes méthodes et de leur efficacité, vous serez en mesure de faire un choix éclairé. Comme on ne peut pas exceller dans tout, débutez par les méthodes qui vous conviennent le mieux. Mais attention, rien ne vous empêche d'aller chaque jour un peu plus loin ! Lancez-vous des défis !

LE MARCHÉ OUVERT

La majorité des personnes en recherche d'emploi utilise ce type de source d'informations, ce qui a pour effet de créer une rivalité très importante entre les candidats. Il est ainsi difficile de se distinguer de la masse.

Un employeur peut recevoir des centaines de candidatures pour une seule offre d'emploi. Vous vous exposez ainsi à une concurrence plutôt féroce.

Les annonces dans les journaux et sur les sites Web

Il s'agit de répondre aux offres d'emploi publiées dans les journaux ou sur les sites Web spécialisés de recherche d'emploi. Votre curriculum vitae et votre lettre d'accompagnement doivent être adaptés aux exigences des postes ouverts. La consultation des cahiers spéciaux dédiés à l'emploi et des annonces publiées dans les différents journaux est la façon traditionnelle de rechercher un emploi. Il existe également des revues spécialisées et des publications d'associations ou d'ordres professionnels qui utilisent leur revue ou journal pour y insérer des offres d'emploi.

¹ Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/March%C3%A9_du_travail

Le coût d'une annonce sur un site Web spécialisé est nettement inférieur à une annonce dans un journal. De plus, les employeurs ne sont pas contraints par une heure de tombée ou une période d'affichage. L'utilisation du Web permet aussi d'obtenir une réponse spontanée des candidats qui ont d'ailleurs intérêt à réagir rapidement à une offre d'emploi.

Voici une liste non-exhaustive des principaux sites de recherche d'emploi :

http://www.vie-etudiante.ugam.ca/emplois/Documents/sites_emplois_au_quebec.pdf

Une analyse plus approfondie de l'annonce vous permettra de faire la part des choses entre ce qui est essentiel pour l'employeur et ce qui est souhaitable. En parallèle, informez-vous sur l'entreprise et clarifiez les raisons de votre propre intérêt. Ensuite, identifiez au sein de votre parcours, les éléments pertinents pour le poste, mais aussi ce que vous avez à offrir en plus de ce qui est expressément demandé dans l'annonce. Suite à cet examen, vous serez prêt à rédiger votre lettre de motivation !

Les sites Web d'entreprises

Les grandes entreprises et celles qui bénéficient d'une certaine renommée utilisent fréquemment leur propre site Web pour effectuer leur recrutement de personnel. Ainsi, ils économisent les coûts d'affichage de poste et cela facilite grandement leur processus de recrutement. Cherchez la section *Carrières* ou *Offres d'emploi* sur leur site Internet. Dans certains cas, vous pouvez vous inscrire au service d'alerte-emploi, ainsi vous êtes avisé par courriel lorsqu'un emploi correspondant à votre catégorie d'emplois recherchée est disponible. N'oubliez pas que les sites Internet d'entreprises regorgent d'informations pertinentes sur leur mission, leurs valeurs, leurs réalisations, etc. Une bonne lecture s'impose !

Faites attention à la terminologie que vous utiliserez dans vos documents car certains sites repèrent les candidatures pertinentes en fonction de certains mots clés et retiennent celles qui concordent avec les exigences du poste. Voici une liste non-exhaustive de sites d'entreprises de divers secteurs possédant une section *Carrières* :

<http://www.vie-etudiante.ugam.ca/emplois/Documents/isip-sections-carrieres-entreprises.pdf>

Les foires et salons de l'emploi

Chaque année, une multitude de salons ou foires d'emploi ont lieu dans différents milieux écoles, centres communautaires, etc. La plupart des organisateurs de ces événements publicisent dans les journaux locaux plusieurs semaines à l'avance les détails de l'événement avec la liste des employeurs qui seront sur place.

Préparez-vous en fonction de votre objectif d'emploi et ciblez à l'avance quelles entreprises vous intéressent avant de vous rendre sur place. Préparez-vous comme si vous alliez à une entrevue d'embauche !

Pour tous les détails concernant la préparation à ce type d'événement, consultez le guide pratique « Journées carrières, salons et autres » sous le lien suivant :

http://www.vie-etudiante.ugam.ca/emplois/Documents/Guide_preparation_journees_carrieres.pdf

Les agences de placement

Au Québec, plus d'une centaine d'agences se spécialisent dans différents domaines (informatique, haute technologie, santé, manutention, etc.). Plusieurs autres sont polyvalentes et offrent des services pour tous les types d'emplois, permanents ou temporaires. Vous trouverez à l'aide de ce répertoire en ligne <http://www.agences-de-placement.ca/>, une liste des agences de placement au Québec.

Il est important de choisir une ou des agences répondant à vos besoins. Renseignez-vous sur le type de candidature, le taux de placement, le nombre d'années d'existence et la réputation de l'établissement. Pour vous aider à faire votre choix, consultez vos anciens collègues ou amis et demandez-leur de partager leurs expériences avec leurs recruteurs. Sélectionnez 3 à 5 agences au maximum que vous approcherez et que vous relancerez régulièrement. Lorsque vous aurez arrêté votre choix, le contact sera aussi important que si vous vous adressiez à un employeur. Il est primordial que les informations à votre sujet soient claires et précises: qualifications, intérêts, valeurs, personnalité et objectif professionnel.

Ne comptez pas uniquement sur les agences, poursuivez votre recherche au travers des autres moyens existants, et surtout, gardez le contrôle de votre dossier. L'agence travaille pour l'entreprise et non pas pour vous. L'employeur assume les frais, de sorte que le service est gratuit pour le chercheur d'emploi.

Pour plus d'informations sur les agences de placement, consultez le lien suivant : <http://oeildurecruteur.ca/?p=1980>

LE MARCHÉ CACHÉ

Le marché caché représente tous les emplois qui ne font pas l'objet d'annonces ou qui ne passent pas par les agences de placement. Bien des employeurs n'annoncent pas les postes vacants parce qu'ils préfèrent engager parmi les relations de l'entreprise ou de ses employés. Le marché caché est par conséquent plus difficile à reconnaître que le marché ouvert. **Une approche proactive est de mise pour aborder le marché caché, car il vous appartient de le découvrir et de développer votre propre stratégie !**

Le réseautage

***Le « réseautage » est la clé pour éviter l'isolement,
pour faciliter les relations d'affaires,
pour obtenir des références,
pour créer des partenariats, bref, pour se simplifier la vie !²***

Le réseautage est sans contredit le moyen le plus efficace pour dénicher un emploi. Développer son réseau de contacts est un moyen trop souvent négligé. Pour établir votre réseau de contacts, dirigez-vous vers les gens que vous connaissez. Vos parents, amis, collègues de classe ou de travail, professeurs, spécialistes et anciens employeurs sont autant de ressources à partir desquelles vous pouvez établir une liste de contacts.

Demandez-leur de vous aider par des suggestions, des noms de personnes ou d'entreprises dans votre domaine d'études. Trouvez-vous un mentor. Ne vous limitez pas uniquement aux personnes qui sont dans votre domaine. Considérez que chaque personne à qui vous parlez possède son propre réseau et est susceptible de connaître quelqu'un d'autre qui pourrait vous aider à faire progresser votre recherche. Parlez-en à votre dentiste, à votre épicier, à tout votre entourage. Plusieurs entreprises offrent d'ailleurs à leurs employés des primes pour la référence de candidats. Cette formule est parfois moins onéreuse pour elles que l'affichage dans les journaux et plus valorisante pour leur personnel.

Lorsque vous abordez les gens, prenez le temps d'établir une bonne communication. Voyez la situation de façon positive: vous ne quêtez pas du travail, vous voulez vous renseigner. Commencez par vous intéresser à eux en leur posant des questions. Puis quand vous entrez dans le vif du sujet, prenez soin d'expliquer clairement quelles sont vos qualifications et quel genre de travail vous aimeriez faire. Plus vous serez précis, plus vous obtiendrez des résultats. Demandez des conseils ou encore s'ils connaissent quelqu'un à qui vous pourriez vous adresser afin d'obtenir des informations. Les gens sont toujours flattés lorsque l'on s'intéresse à eux. Peu importe la façon dont vous aurez établi vos contacts, faites un suivi.

Par exemple, téléphonez pour connaître les nouveaux développements ou offrez vos services pour un emploi temporaire ou un emploi d'été, envoyez une carte de Noël, de nouvel an ou encore une carte d'affaires, présentez un travail pertinent.

Sortez, faites de nouvelles rencontres. Toujours dans le but de vous faire connaître et découvrir de nouvelles pistes, vous pourriez adhérer à des associations professionnelles, participer à des activités sportives, assister à des congrès, des séminaires, participez à divers comités, vous inscrire à des cours d'appoint, etc. C'est une occasion de rencontrer des gens de votre secteur. Démontrez votre intérêt et votre enthousiasme et attirez l'attention sur votre candidature !

² CARDINAL, Louise, et Johanne Tremblay. *Comment bâtir un réseau de contacts solides*. Collection : Entreprendre (Montréal, Québec), Les Éditions Transcontinental, 2005, 140 p.

Les réseaux sociaux

Le but premier de votre présence virtuelle est de projeter une image professionnelle positive.

De nos jours, l'utilisation des réseaux sociaux, est une méthode **très efficace pour construire et élargir son réseau de contacts**. Les réseaux sociaux sont désormais le prolongement des réseaux professionnels traditionnels. Une majorité d'employeurs utilisent ceux-ci pour s'informer sur les candidats et effectuer leur recrutement.

Faites-bien attention à ce que vous diffusez sur votre page Facebook. Apprenez aussi à bien gérer vos paramètres de sécurité afin que les futurs employeurs n'aient pas accès à vos informations confidentielles. Votre réputation sur le Web n'est pas à négliger.

Une enquête a démontré que 26 % des employeurs canadiens interrogés avaient déjà écarté des candidats à cause de contenus trouvés sur les médias sociaux. »³

TWITTER

Twitter, est une plateforme de micro-blogage qui gagne de plus en plus d'adeptes. Facile à utiliser, il permet à ses utilisateurs grâce à de brefs messages de partager des informations, des opinions et des hyperliens sur leur secteur d'activités. Abonnez-vous au fil Twitter des employeurs qui vous intéressent. Vous pourrez avoir accès à des offres d'emploi qui ne sont pas affichées ailleurs.

LINKEDIN

Le réseau LinkedIn demeure le plus professionnel des réseaux. Plus de 150 millions de personnes provenant de 200 pays dans le monde y sont inscrits. Au Québec, LinkedIn Québec est le plus grand groupe francophone sur LinkedIn et la principale communauté d'affaires au Québec. Sa mission est de faciliter l'apprentissage, le partage d'information et le réseautage professionnel. Il réunit plus de 1 million de québécois. **Plus de 80 % des recruteurs utilisent LinkedIn.**⁴ Rien d'étonnant car cette plateforme vous donne accès au parcours de millions de candidats. On se crée un profil professionnel très semblable au contenu de notre curriculum vitae et celui-ci est accessible à nos amis, aux amis de nos amis et à leurs amis. Ceux-ci peuvent voir notre profil professionnel. Le nombre de connexions augmentent à un rythme exponentiel.

Vous pouvez effectuer une recherche d'emploi, recevoir sur votre page personnelle les offres d'emplois susceptibles de vous intéresser, participer à des groupes de discussion

³ Comment tirer le maximum des réseaux sociaux en recherche d'emploi, donc ?, p. 54. L'Unique répertoire des entreprises qui recrutent, édition 2011-2012, Septembre éditeur.

⁴ <http://www.linkedquebec.ca/ebook.pdf>

auxquels vous aurez préalablement adhéré selon vos intérêts, faire des recherches sur les entreprises qui vous intéressent, etc. Cependant, il faut faire attention à bien gérer sa page personnelle et y mettre seulement les informations pertinentes. Nos anciens employeurs peuvent même y ajouter des références en ligne à notre demande, ce qui augmente notre crédibilité vis-à-vis de futurs employeurs.

Pour tous les détails et renseignements sur LinkedIn Québec, consultez le document suivant : <http://www.linkedquebec.ca/ebook.pdf>

BLOGUE

La création d'un blogue, que l'on peut comparer à un journal de bord sur le Web, est un autre moyen intéressant pour se faire connaître auprès des employeurs potentiels. Celui-ci peut prendre diverses formes. Le créateur du blogue doit être prudent dans la rédaction de son contenu s'il veut que celui-ci lui soit favorable dans sa démarche de recherche d'emploi. Lisez la chronique *Blogue 101* pour en apprendre davantage sur le blogue comme stratégie gagnante : <http://www.jobboom.com/carriere/blogue-101/>

Le mentorat

Pour vous aider dans votre insertion professionnelle et obtenir du soutien tout au long de votre cheminement professionnel, vous pourriez vous adjoindre un mentor, c'est-à-dire une personne expérimentée de votre champ d'études qui détient une multitude d'informations privilégiées et dispose de son propre réseau de contacts. Pour tous les détails sur l'importance du mentorat, voici le lien qui vous conduira au guide pratique « Un mentor pour ma carrière » :

<http://www.vie-etudiante.uqam.ca/orientation/Pages/mentormacarriere.aspx>

La rencontre d'information

La rencontre d'information vise plusieurs objectifs : connaître les personnes qui ont le pouvoir d'embaucher, se faire connaître, recueillir de l'information, développer ou élargir son réseau de contacts et prendre de l'assurance pour les entrevues d'emploi. Elle peut aussi être très utile aussi pour les gens qui veulent cibler davantage le poste qui leur conviendrait. Toutefois, comme vous avez pris rendez-vous pour obtenir des renseignements et profiter de l'expertise d'une personne du métier, ne changez pas votre discours durant l'entrevue en parlant de possibilités d'emploi. Cette démarche réalisée avec professionnalisme est généralement bien perçue et donne de bons résultats.

D'abord, commencez par **établir une liste d'entreprises qui vous intéressent**. Pour ce faire, utilisez la section « Trouvez une entreprise » du site IMT en ligne d'Emploi-Québec à l'adresse suivante : <http://imt.emploiquebec.net>

Ensuite, recueillez de l'information sur chacune d'elle avant de prendre contact avec l'employeur. Par la suite, demander une rencontre avec l'employeur, le professionnel ou le responsable du département qui vous intéresse afin d'obtenir des informations sur son secteur d'activités, son entreprise, les possibilités de carrière, etc. En sollicitant une rencontre d'information, vous serez mieux reçu que si vous vous présentez comme étant à la recherche d'un emploi.

Si vous êtes à l'aise en communication orale, téléphonez à la personne pour solliciter l'entrevue d'information. Le téléphone est en effet la manière idéale pour établir ce type de contact. Lorsque vous êtes en communication avec la bonne personne, identifiez-vous et dites-lui que vous aimeriez la rencontrer afin d'avoir son opinion sur son secteur d'activités, son entreprise, ou que vous voulez des conseils qui pourraient vous aider dans votre recherche. Si vous avez été référé par quelqu'un que cette personne connaît, qu'il s'agisse d'un ami, un collègue ou autre, n'hésitez pas à le mentionner dans votre introduction. Proposez immédiatement un choix de rendez-vous et spécifiez que la rencontre ne prendra qu'une trentaine de minutes. Ne faites pas l'entrevue au téléphone à moins d'y être vraiment obligé, car la rencontre en tête à tête est nettement préférable. Le meilleur moment pour rejoindre les gestionnaires est le matin avant 9h ou en fin de journée.

Commencez par solliciter des entrevues d'information dans les entreprises qui vous intéressent un peu moins afin de prendre de l'assurance. Vos questions doivent être prêtes avant même de commencer vos appels. Formulez des questions qui vous permettront d'en savoir plus sur votre domaine. Vous trouverez en annexe une liste de questions que vous pourriez poser durant la rencontre. Pendant l'entrevue, ayez l'air professionnel et prenez des notes sur ce qui vous semble important. Si ce n'est pas possible, écrivez tout ce que vous avez retenu immédiatement après la rencontre. Ces informations vous aideront lors d'éventuelles entrevues et vous permettront d'évaluer si l'entreprise vous intéresse ou non.

Ne terminez jamais une entrevue d'information sans demander le nom de deux personnes qui pourraient vous donner d'autres renseignements afin de poursuivre votre recherche. De cette manière, votre réseau s'étend. Quelques jours après l'entrevue, envoyez une lettre de remerciements. Mentionnez à la personne qui vous a reçu que vous avez apprécié l'échange et que ses conseils ont été utiles. Faites-lui part de votre intérêt à travailler pour elle et profitez de cette occasion pour lui envoyer votre curriculum vitae. Selon le cas, informez-la de vos futures démarches.

Si vous êtes plutôt timide, amorcez la communication par une lettre que vous transmettez par courrier électronique. Mentionnez d'abord votre source de référence par exemple, une personne de l'entreprise, un article dans une revue ou tout autre source. Ensuite, décrivez votre formation, expliquez à la personne pourquoi vous désirez la rencontrer ; par exemple, son expertise, la réputation de l'entreprise. Ensuite, exposez-lui brièvement ce que vous cherchez à savoir. Annoncez-lui que vous communiquerez avec elle dans les jours suivants pour fixer un rendez-vous et terminez par une formule de politesse.

Les articles de journaux et les anciennes publications

La lecture d'articles publiés dans les journaux comme *Les Affaires*, *le magazine Jobboom* ou *La Presse* peut aussi vous mettre sur une bonne piste ou vous fournir le nom de personnes influentes au niveau du recrutement.

La consultation d'anciens journaux ou d'anciennes publications peut constituer une excellente façon de découvrir les opportunités d'emploi. Un simple appel vous indiquera si le poste est toujours disponible. À cet effet, vous trouverez à notre centre de documentation, au DS-2110, des archives d'offres d'emploi publiées dans la banque d'emploi de l'UQAM par domaine d'études : arts, gestion, mode, sciences humaines, sciences, etc. Profitez aussi de cet exercice de révision pour noter le nom de compagnies particulièrement actives en recrutement ou intéressantes pour vous.

Le bénévolat

En plus de vous permettre de développer davantage vos compétences et d'acquérir de l'expérience, le travail bénévole vous permettra de rencontrer des gens qui pourraient vous aider dans votre recherche d'emploi. Tentez de trouver un milieu ou une fonction relié à votre champ d'études. En outre, le bénévolat vous donnera l'occasion de valider votre choix professionnel. Vous trouverez sur notre site Web une liste de ressources sur le bénévolat : <http://www.vie-etudiante.ugam.ca/emplois/Documents/isip-benevolat.pdf>

Le stage d'observation

Et pourquoi ne pas demander de passer une journée avec une personne qui fait le même genre de travail que vous aimeriez exercer. Il n'y a rien de mieux que d'être sur le terrain pour se faire une idée. Vous observerez et apprendrez sans déranger. Dans l'éventualité de présenter votre candidature, vos chances seront meilleures.

La candidature spontanée

Si vous préférez, pourquoi ne pas vous présenter directement chez un employeur potentiel. L'époque où on demandait du travail est révolue. Vous êtes un entrepreneur qui offre ses services aux clients potentiels. Une fois sur place, tentez de rencontrer la personne responsable de l'embauche. Demandez-lui quelques minutes pour lui expliquer ce que vous avez à offrir. Faites bonne impression et démarquez-vous ! Il est conseillé de vous présenter tôt le matin et en début de semaine. Par contre, il est préférable d'éviter les lundis matins. Cette méthode semble particulièrement efficace lorsqu'on s'adresse à de petites organisations. Cette approche peut s'avérer très efficace puisque vous démontrez votre confiance en vous, vos habiletés en communication et votre sens de la persuasion.

Sinon, envoyez votre candidature par courrier électronique au responsable du recrutement, aux ressources humaines ou au directeur du service qui vous intéresse afin de solliciter un emploi selon votre objectif professionnel. Les grandes entreprises privées et parapubliques

ont souvent des banques de candidature sur leur site Internet, alors déposez-y la vôtre ! Les candidatures y sont souvent conservées pour une période allant de 6 à 12 mois.

ÉTABLISSEZ UN PLAN D'ACTION

Maintenant que votre objectif est bien défini, que votre curriculum vitae et votre lettre de motivation sont prêts et que vous connaissez les diverses méthodes de recherche d'emploi, il est temps de passer à l'action pour atteindre votre but.

- ❖ Choisissez les stratégies qui vous conviennent parmi celles énumérées dans ce guide. Évidemment, selon le type de poste que vous recherchez et le type d'entreprise que vous visez, vous n'utiliserez pas les mêmes méthodes.
- ❖ Établissez votre horaire, soit le temps que vous êtes prêt à consacrer à votre recherche d'emploi. On dit que chercher un emploi est un travail à temps complet. Plus vous mettrez de temps et d'énergie, en tenant compte des méthodes les plus efficaces, plus vite vous obtiendrez des résultats.
- ❖ Tenez un journal de bord dans lequel vous noterez tout (modèle présenté en annexe). Faire le suivi de vos démarches vous permettra de bien structurer toutes les étapes de votre recherche d'emploi et de ne rien oublier. L'information transcrite sera précieuse aussi lorsque viendra le temps de faire un bilan.
- ❖ Commencez à vous préparer pour l'entrevue de sélection. Référez-vous au guide élaboré par notre service :
http://www.vie-etudiante.ugam.ca/emplois/Documents/guide_entrevue.pdf
- ❖ Venez rencontrer un conseiller ou une conseillère en information scolaire et insertion professionnelle aux Services-conseils des Services à la vie étudiante au local DS-2110 qui pourra vous accompagner tout au long de votre démarche.

ANNEXES

Voici des exemples de questions à poser lors d'une rencontre d'information

1. Quel est votre cheminement de carrière?

- ☐ Les premiers postes obtenus
- ☐ Les diplômes, les formations
- ☐ Le nombre d'années d'expérience dans le domaine

2. Quelles sont vos principales tâches?

- ☐ Les plus motivantes
- ☐ Les plus difficiles ou moins intéressantes
- ☐ Le niveau de stress

3. Quels sont les postes connexes?

- ☐ Les postes juniors
- ☐ Les postes équivalents
- ☐ Les postes supérieurs

4. Quelle comparaison faites-vous avec les champs d'activités connexes? Quels sont les nouveaux développements ?

- ☐ Les domaines en expansion
- ☐ Les postes en demande
- ☐ Les candidats convoités

5. Quels conseils donneriez-vous à un débutant?

- ☐ Les postes d'entrée
- ☐ Les façons d'y accéder
- ☐ Le type d'entreprise
- ☐ Les formations à privilégier
- ☐ Les qualités nécessaires pour réussir
- ☐ Les compétences recherchées
- ☐ Les intérêts, les valeurs à posséder

6. Quelles sont les activités auxquelles je pourrais assister?

- ☐ Conférences

- ☐ Colloque, congrès
- ☐ Activités organisées par des associations, des regroupements ou autres

7. Auriez-vous le nom de quelques personnes à me recommander pour m'aider à poursuivre ma recherche d'information?

- ☐ Des confrères, des amis, des connaissances dans d'autres entreprises

8. Voici mes objectifs, qu'en pensez-vous?

- ☐ À court terme, à long terme

9. Voici mes forces, suis-je un bon candidat?

- ☐ À développer
- ☐ À faire valoir

10. Voici mes difficultés, qu'en pensez-vous?

11. Quel serait votre meilleur conseil à quelqu'un qui débute dans la profession?

LE SUIVI DE VOS DÉMARCHES

Employeur	Personne contactée	Moyen de communication	À faire	Suivi
(Nom, adresse, site Web)	(Nom et titre)	(En personne, courriel, téléphone) Date :	Ex : Envoyer CV par courriel Entrevue le :	Ex : Rappeler dans une semaine Résultat :

RÉFÉRENCES

LIVRES

NOLET, Lisa, et Marie-Michelle Pineault. (rédactrices) *L'Unique répertoire des entreprises qui recrutent, La recherche d'emploi à l'ère des médias sociaux*. Septembre éditeur, édition 2011-2012, 80 p.

RUTLEDGE, Patrice-Anne, *Tirer profit du réseautage social en ligne*. Les éditions Transcontinental. 2009, 237 p.

LIMOGES, Jacques, Lemoine Georges, Lampron Cynthia, *Zoom sur la dimension LIEU de la recherche d'emploi*. Septembre éditeur, 2008, 178 p.

SIMARD, Lise, *Guide de formation : Intervenir auprès des chercheurs d'emploi*. 2006, 343 p.

CARDINAL, Louise, et Johanne Tremblay. *Comment bâtir un réseau de contacts solides*. Collection : Entreprendre (Montréal, Québec), Les Éditions Transcontinental, 2005, 140 p.

BOLLES, Richard, *Chercheurs d'emploi, n'oubliez pas votre parachute*, Guy St-Jean Éditeur Inc., Annexes révisées, édition adaptée pour le Québec, 1996, 224 p.

DIONNE, Sylvie, *Le travail en mal d'emploi*, Éditions Septembre, 1997, 185 p.

STRUDNER, Pierre, *Objectif emploi*, Jamenair Ltd., 1997, 399 p.

LABRECQUE, Camille, *Mon premier emploi*, Éditions Logiques, 1995, 143 p.

POROT, Daniel, *La P.I.E. (plaisir, investigation, entrevue), votre prochain emploi, une méthode simple pour la découvrir*, Éditions de l'organisation, 1992, 244 p.

BARJOU, Bruno, *Communiquez avec aisance*. Paris: ESF, 1992, 187 p.

RAYE-JOHNSON, Venda, *Tissez-vous un réseau de relations efficaces*, Les presses du management, 1990, 95 p.

PÉRIODIQUE

Association canadienne des spécialistes en emploi et des employeurs, *Options Carrières*, Revue annuelle, 1997, 1998, 1999.

SOURCES WEB

<http://emploiquebec.net/guide/index.asp>

<http://www.jobboom.com/carriere/blogue-101/>

[http://fr.wikipedia.org/wiki/March%C3%A9 du travail](http://fr.wikipedia.org/wiki/March%C3%A9_du_travail)

<http://www.agences-de-placement.ca/>

<http://oeildurecruteur.ca/?p=1980>

[http://imt.emploiquebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/ice621 rechrentrp_01.asp?lang=FRAN&Porte=4](http://imt.emploiquebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/ice621_rechrentrp_01.asp?lang=FRAN&Porte=4)

<http://www.linkedquebec.ca/ebook.pdf>



www.vie-etudiante.uqam.ca

Université du Québec à Montréal, Services-conseils, Services à la vie étudiante, 320 rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7, tél : 514 987-3185
Document mis à jour par Audrey Moreau-Rousseau
Mise en page : Mickaël Lévêque

Afin d'alléger le texte, le genre masculin est utilisé dans le présent document pour désigner aussi bien les femmes que les hommes
© Toute reproduction interdite sans la permission des auteurs